

Formule n° 12. Cette formule est établie d'après les modifications prévues aux articles 26, 43 et 47 du projet de loi. En voici la teneur:

«FORMULE N° 12

DÉCLARATION À FAIRE PAR UN ÉLECTEUR ANCIEN COMBATTANT AVANT D'ÊTRE ADMIS À VOTER. (Parag. 62)

JE CERTIFIE PAR LES PRÉSENTES:

1. Que mon nom est.....  
(Insérer le nom au long—Nom de famille en dernier lieu).
2. Que je suis sujet britannique de naissance ou par naturalisation.
3. Que j'étais membre des forces navales, militaires ou aériennes du Canada durant la guerre de 1914—1918 ou durant la guerre commencée le dixième jour de septembre 1939.
4. Que j'ai été libéré de ces forces.
5. Que j'ai résidé ordinairement au Canada au cours des douze mois qui ont précédé le jour du scrutin à l'élection générale en cours.
6. Que ne j'ai pas déjà voté comme électeur ancien combattant à l'élection générale en cours.
7. Que l'endroit de ma résidence ordinaire au Canada, comme je l'ai déclaré lors de mon admission à cet hôpital ou cette institution, est.....

.....  
(Insérer ici le nom de la cité, ville ou village, avec la rue et le numéro, s'il en est,  
.....  
ou le nom de tout autre endroit de résidence ordinaire.)

.....  
(Insérer ici le nom du district électoral) (Insérer ici le nom de la province)

Je déclare solennellement par les présentes que les énonciations ci-dessus sont entièrement véridiques.

Datée à....., ce..... jour d.....19.....

.....  
(Signature de l'électeur ancien combattant)

CERTIFICAT DES SOUS-OFFICIERS RAPORTEURS SPÉCIAUX

Nous, soussignés, sous-officiers rapporteurs spéciaux, par les présentes, certifions conjointement et solidairement que l'électeur ancien combattant susmentionné a, ce jour, fait la déclaration énoncée ci-dessus.

.....  
(Signature du sous-officier rapporteur spécial)

.....  
(Signature du sous-officier rapporteur spécial) »